

Les objectifs de l'AFDM

Parce que d'une formation responsabilisante et complète dépend directement la sécurité des conducteurs, l'AFDM travaille au déploiement d'un réseau de grande qualité pour l'apprentissage de la conduite d'un deux ou trois-roues motorisé.

Et parce qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre, ces efforts portent aussi sur les conducteurs déjà aguerris, par des stages de sensibilisation et de perfectionnement.

L'AFDM représente également la profession auprès des pouvoirs publics français et européens pour améliorer les programmes, les objectifs et les conditions de travail de la formation à la conduite.

AFDM Nationale
35 bis rue des Messieurs
93100 Montreuil
06 27 70 74 72
contact@afdm.org
www.afdm.org

Textes : Frédéric Jeorge
Crédits photo : R. Escher et DR



Sommaire

Edito P.1

Assemblée générale AFDM P.2

Historique : projet fondateur P.3

Stage gros trail P.4

Monde moto P.5

Calendrier et infos diverses P.6

Edito : Le paquebot est lancé

Je profite de cet éditto pour remercier au nom du CA de l'AFDM Martin Salvagniac, qui a su transformer la petite barque qu'était l'association en véritable paquebot, et qui a réussi à faire sortir ce bateau du port dans lequel il était confiné depuis de longues années. Merci aussi pour la diplomatie, la gentillesse et l'humilité dont il a fait preuve durant ces années comme coordinateur. Nous lui souhaitons tous que la voie qu'il a choisi de prendre en famille soit la plus belle possible. Bonne route aussi à Philippe Huet et Laurent Valgrésy, qui cèdent la place à de nouveaux administrateurs.

Il y aura, comme quelqu'un l'a si bien dit, un avant et un après Martin, et je me retrouve avec la tâche difficile de débiter le « après » ! Heureusement le CA reste toujours aussi

motivé et les Assises du mouvement FFMC nous ont montré que beaucoup de monde portait de l'intérêt à l'AFDM. Le nombre de demandes sur la façon de créer des AFDM Locales émanant des antennes FFMC en est une preuve parmi pas mal d'autres. Le réseau d'écoles reconnues va encore s'agrandir durant l'année 2013 et les stages en entreprise devraient prendre leur envol après avoir commencé à décoller en 2012.

Nous savons pouvoir compter sur le soutien indéfectible de la FFMC, de l'AMDM et des éditions de la FFMC et ce soutien va s'avérer nécessaire tant les projets à venir sont importants pour l'avenir de l'AFDM. Toute l'équipe du CA de l'AFDM est sur le pont pour faire en sorte que le paquebot puisse avancer sereinement.

Cyril Sésé

Motos compatibles pour les permis A2 : toujours pas clair

Parmi les définitions d'une moto autorisée à la conduite en A2, le critère qu'elle ne doit pas être dérivée d'une machine de plus de deux fois sa puissance cause de nombreux soucis, notamment en interdisant aux jeunes de conduire la plupart des 34 chevaux, nombreuses en occasion... alors qu'elles sont MOINS puissantes que ce à quoi ils ont droit ! Face à cette absurdité, dénoncée auprès des pouvoirs publics par le Mouvement FFMC, la Mutuelle des Motards fait le choix de couvrir quand même celles qui sont déjà en MTT1. Le blog de l'AFDM attire des centaines de visites chaque jour sur cette question, et essaye de guider au mieux les novices dans les méandres techniques et administratifs. Une issue positive est peut-être dans les tuyaux, mais pas confirmée à ce jour.



<http://lesblogs.motomag.com/AFDM>

Information juridique

PV voyageurs

Une directive européenne doit entrer en vigueur le 7 novembre 2013 pour permettre la répression routière transfrontalière, autrement dit s'assurer que les PV qu'un européen a reçu dans un autre pays soient réclamés jusque chez lui. Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni ont refusé de signer le texte et l'Allemagne ne l'appliquera pas, considérant le propriétaire de la carte grise comme responsable par défaut étant contre sa constitution. Sans attendre l'échéance, des accords bilatéraux de coopération de proximité sont déjà en place avec la Suisse, le Luxembourg, la Belgique et l'Espagne.



8 infractions routières sont visées par la directive européenne : l'excès de vitesse, le non-port de la ceinture de sécurité, le franchissement d'un feu rouge, la conduite en état d'ébriété, la conduite sous influence de drogues, le non-port du casque, la circulation sur une voie interdite et l'usage du téléphone portable au volant.

Source : Droitissimo



A l'heure du bilan de l'année, le point sur les avancées et les chantiers à améliorer.

De façon générale, l'AFDM peut être fière de cet exercice : Près d'une dizaine de nouvelles écoles ont rejoint le réseau (plus de détail sur les nouvelles entrantes dans le prochain numéro). Deux nouvelles associations locales en autant d'années (21 et 59), et plusieurs autres dans les tuyaux. Le nombre de stages proposé, en comptant les nouveaux formats et ceux organisés pour des entreprises, a **doublé**, touchant de nombreux nouveaux motards. L'activité professionnelle a ouvert de nouveaux débouchés pour les écoles reconnues et nous a permis dès cette année de couvrir les frais de notre salarié. Le travail sur le nouveau permis et l'accompagnement de la directive, avec l'aide des experts du Mouvement, ont été porteurs, attirant notamment une fréquentation impressionnante sur le blog AFDM (<http://lesblogs.motomag.com/AFDM>). Bref, sur tous les fronts l'AFDM est en croissance, et elle se développe sans rien renier de ses valeurs et de ses principes de qualité.

Cependant, bien sûr, on pourrait toujours faire mieux. Ainsi, si l'activité commerciale a permis de renouveler l'avance consentie par la Mutuelle qui nous a donné les moyens de nous lancer sur ce créneau, l'AFDM n'est pas encore autonome financièrement et dépend toujours de l'aide de la Mutuelle des Motards pour équilibrer les comptes. Le rapprochement espéré avec certains militants un peu distants n'a pas encore eu lieu, et nous devons clarifier et optimiser les conditions dans lesquelles l'AFDM peut soutenir les actions d'antennes FFMC, afin d'éviter les incompréhensions qu'un refus génère parfois. Il faudrait également que les écoles, les AFDM Locales et les antennes FFMC fassent plus la

En direct du réseau AFDM : Assises et AG Nationale

démarche réciproque de se rencontrer et d'échanger, car lorsque c'est le cas cela ouvre des projets intéressants pour tous les acteurs, sur des opérations de prévention communes par exemple.

Les perspectives de l'année à venir vont à nouveau demander beaucoup de travail et d'investissement des militants. Continuer à recruter des écoles bien sûr, mais aussi intensifier le suivi de leur qualité. Pénétrer plus le marché des entreprises pour toucher de nouveaux publics et avoir les moyens des ambitions bénévoles. Et bien entendu poursuivre le rapprochement déjà bien entamé, tant en interne à l'association qu'avec les autres structures du Mouvement, dont le soutien est indispensable à la réussite des projets. Merci aux animateurs, correspondants, adhérents AFDM, anciens stagiaires et représentants des diverses structures FFMC d'avoir assisté à cette AG.

Les nouveaux membres du CA

Tandis que Laurent Valgrézy, Philippe Huet (trésorier) et Martin Salvagniac (coordinateur) passent la main vers d'autres projets de vie, nous avons le plaisir d'accueillir au Conseil d'Administration Philippe Perruchet, de l'AFDM Ile-de-France, et Salvatore Luizzo de l'AFDM 54. Ils viennent renouveler l'équipe pour porter les nombreux projets de l'association. Le CA est donc une fois de plus au complet, car si trois postes se sont libérés, depuis les nouveaux statuts et l'augmentation du nombre de représentants des écoles de conduite, seules deux places de bénévoles étaient ouvertes. Signalons aussi que le rôle de coordinateur national est maintenant confié à Cyril Sesé, également de l'AFDM 54.



La formation de qualité, un projet fondateur

Février 1980, le tout jeune Mouvement FFMC tient ses premières Assises nationales au Havre. Les grandes idées qui feront la puissance de son Mouvement à venir sont déjà là... À commencer par celles concernant la formation. Extraits des premières décisions...

La connaissance de l'histoire est indispensable pour savoir d'où l'on vient, et où l'on va. Pour la FFMC, cette histoire commence à la fin des années 70. Lois motophobes, vignette, discrimination, des moto-clubs dits « pirates » car non affiliés à la FFM qui se réunissent et se fédèrent pour défendre leur passion... Les bêtes noires de l'époque se nomment Raymond Barre ou Christian Gerondeau, et certains combats actuels sont déjà sur la table.



Dès le tout début, les idées d'avenir sont là. Certaines seront réalisées rapidement, comme la Mutuelle des Motards en 1983 (qui a donc fêté ses 30 ans cette année, tout comme Moto Magazine). Extrait de la décision n°9 : « *Devant les taux excessifs des primes d'assurance, décision est prise d'installer une mutuelle motard auprès de la FFMC* ». D'autres mettront un peu plus de temps, comme la Commission Juridique en 1996 (Décision n°13 : « *Installation (...) d'un collectif d'avocats afin de défendre les motards (...)* »). Certaines idées semblent aussi un peu plus farfelues maintenant, mais pourquoi pas, comme « *déposer la candidature d'un motard comme membre du jury du festival de Cannes* » (décision n°8), qui mènera peut-être mine de rien à la Motostra, un festival de courts-métrages motards organisé par Motomag depuis 2001.

La formation est au cœur de ces premiers débats, avec déjà une conscience aigüe que c'est dès les premiers tours de roue, voire même avant, qu'on donne les bonnes habitudes et qu'on fait des conducteurs responsables et sûrs. Avec aussi, certes, une priorité sur la lutte contre les tarifs excessifs parfois pratiqués au détriment des élèves, mais aussi sur le contenu du permis, qu'une réforme rend particulièrement complexe, au risque de décourager plus d'un(e) futur(e) motard(e).

Qui l'a passé sur une CB650 comme la photo ci-contre ?

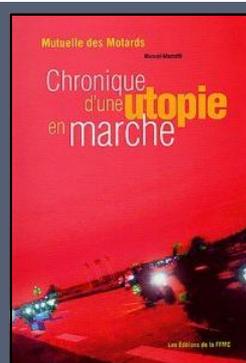
Plusieurs décisions vont d'ailleurs dans ce sens, même la toute première : « *Dépôt d'une motion nationale de protestation concernant les nouveaux permis moto (...)* ». Décision n°2, concise et claire : « *Boycott des « supermarchés » du permis de conduire* ». Et ça continue, décision n°3 : « *Création d'une association loi 1901 (...) pour le passage des permis au coût réel des frais engagés* ». Un peu plus loin, décision n°5, on parle aussi de « *Contact avec les syndicats d'enseignants et associations de parents d'élèves pour l'enseignement, dès l'école, de la sécurité routière et des cours de code de la route* », les germes du programme Education Routière de la Jeunesse sont bel et bien là, même s'il aura fallu 30 ans pour que notre expertise soit enfin reconnue officiellement par le ministère de l'Education Nationale (agrément ERJ obtenu en 2010).

Au niveau de l'AFDM, née vers 1984, les objectifs se sont affinés, passant pour le permis d'une simple histoire de coût à un focus sur la qualité, et développant des stages de perfectionnement qui font aujourd'hui référence. Mais trois décennies plus tard, la formation reste au cœur des préoccupations de tout le Mouvement qui lui a donné le jour.



Chronique d'une utopie en marche

Pour en savoir plus sur les débuts... mouvementés de la FFMC puis de la Mutuelle, cet ouvrage qui se lit comme un polar est disponible notamment sur Motomag.com. Des manifestations spontanées contre la politique motophobe des pouvoirs publics aux premières prises de conscience collectives, du refus du modèle économique dominant à la création d'un système basé sur la solidarité, ce livre retrace une aventure humaine. Celle de militants marginalisés et sans expérience devenus les pionniers du mutualisme moderne. 315 p. - 16€ <http://www.motomag.com/Chronique-d-une-Utopie-en-Marche.html>



Stage « Gros trail » avec Jean-Pierre Goy

Toujours à l'affût de nouvelles expériences à deux-roues, des animateurs et un enseignant AFDM sont allés tâter de la piste, du gravier et de la boue aux côtés du célèbre cascadeur. Une approche complémentaire mais radicalement différente de la moto !

Après le circuit, le stage belge ou encore le side-car, voici le temps du tout-terrain, non pas avec des petites enduros, mais avec des gros trails jusqu'à 1200cc. Comme à chaque fois qu'on aborde une nouvelle discipline, le plus difficile est de mettre de côté les réflexes ancrés de la conduite sur route. Jean-Pierre Goy, bien connu pour ses acrobaties au guidon des motos les plus improbables et ses cascades au cinéma (Bond, Batman, Jason Bourne...) propose ainsi des initiations, soit avec votre propre moto (faut juste pas avoir peur de la coucher), soit avec une de ses BMW GS 650, 800 ou 1200.

On commence par un peu de chemins pour se mettre en jambes et rejoindre le plateau. On y travaille le freinage, l'inclinaison, le slalom, la position... ça vous rappelle quelque chose ? Ben oui, sauf que là, le terrain est couvert de sable et de gravier ! Certains points sont similaires et les habitudes AFDM sont bien utiles, concernant le freinage sans ABS sans bloquer par exemple. Pour d'autres, c'est plus délicat, notamment quand il s'agit de forcer la moto à déraper.

Le déjeuner est bienvenu pour se remettre de tout ça, et des quelques chutes inévitables, d'autant qu'avec les pluies et inondations de la semaine passée les pistes sont très grasses et gadouilleuses. On reprend ensuite avec du passage de bosses,

un peu plus de gadoue, puis des passages carrément trialisants. A ce petit jeu, il est intéressant de passer d'une moto à l'autre, le comportement n'ayant rien à voir entre les légères mais molles 650, la lourde et puissante 1200... et la haute et nerveuse 800 qui semble un bon compromis.

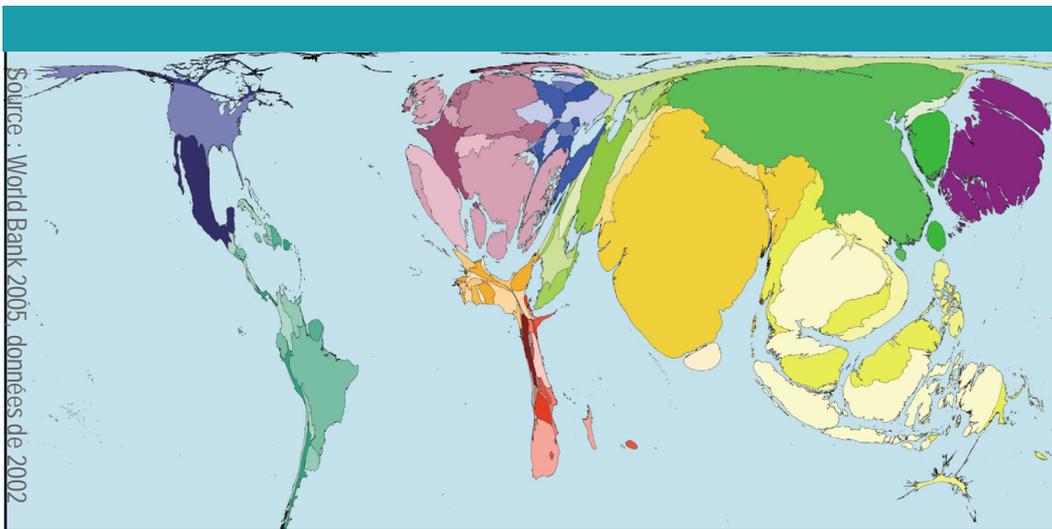
Technique mise à part, cela a toutefois mis en avant les particularités efficaces et agréables des stages AFDM : taux d'encadrement très rapproché, construction pédagogique... C'est moins présent sur ce stage trail, même si la technique est très impressionnante et l'instructeur extrêmement sympathique. Certains s'éclatent vraiment, d'autres fatiguent plus vite, tous sont ravis de l'expérience, recommandée aux enseignants moto, animateurs de stages et aux

motards en général - ne serait-ce que pour d'autant plus apprécier l'adhérence du bitume de la route ;-). La partie la plus flippante ? En passager sur ma propre moto avec des pneus route en fin de vie, derrière Jean-Pierre lancé à vive allure (même s'il appelait ça un rythme tranquille) sur un petit chemin de forêt glissant ! Comme en stage AFDM, ça donne vraiment confiance dans les capacités de la moto. Pour son conducteur, c'est autre chose, et une autre session ne serait pas de trop.

Exemple en vidéo de ce stage : www.motomag.com/Hors-des-routes-avec-un-gros-trail-les-conseils-de-Jean-Pierre-Goy.html
Et pour plus de détails, voir le site officiel : www.jpgooy.com



Source : World Bank 2005, données de 2002



Le monde des deux-roues

Drôle de carte ? C'est qu'au lieu de la répartition des terres, elle représente celle des deux-roues motorisés proportionnellement à la population.

Si en occident la moto a maintenant une image de loisirs haut de gamme, au quotidien et dans une bonne partie du reste du monde, un deux-roues est avant tout une petite cylindrée utilitaire... comme aux origines !

Quand on regarde le monde sous cet angle, les importances changent. Si la France reste présente, l'Italie boursoufflée par ses 9 millions d'usagers occupe un quart de l'Europe, la Grèce aussi passe sur le devant de la scène. L'Afrique et la Russie disparaissent, les Amériques sont bien maigrichonnes, et l'Australie n'est presque plus. L'Asie en revanche remet les choses en perspective, en regroupant 65% des 2-roues du monde : Inde, Chine, Thaïlande, Indonésie, Corée, Japon... mettent en avant la densité de leur population et l'omniprésence des mobs et des petites motos - même si les gros cubes y viennent.

Au classement, la Malaisie est en tête avec pas moins de 238 deux-roues pour 1000 habitants. La Grèce suit de près avec 220/1000. En prenant en compte que tout le monde n'est pas en âge de conduire, ça fait tout de même un 2RM pour 5 personnes ! L'Italie pointe en 5e position avec 125/1000, la Suisse est 6e avec 102/1000. En queue de peloton, on retrouve le trop dense Hong-Kong, avec seulement 4,8 motos pour 1000 habitants. Curieusement, le Bangladesh est avant-dernier, alors que son voisin l'Inde (dont il faisait partie jusqu'à l'indépendance) est dans les premiers. Fermant la marche on trouve l'Ethiopie, 0,4 deux-roues pour 1000 habitants seulement. La France est dans la moyenne avec environ 60/1000 (sans doute plus aujourd'hui, le parc ayant beaucoup augmenté en 10 ans).

Question du mois

Q : L'alcool-il est une circonstance atténuante en cas d'accident ?

R : Certainement pas de nos jours ! Mais il paraît que c'était une ligne de défense des avocats dans les années 30 : « Mais monsieur le juge, il ne pouvait pas éviter l'obstacle, il était saoul ! ». Légende ou réalité ? En tous cas les publicités de l'époque ne se gênaient pas pour le mélange des genres : « Ne prenez pas la route sans un verre de Cointreau », « Les cheminots, qui ont besoin de tous leurs esprits, ont adopté le Ricard », ou comme sur la carte ci-contre :



« Sur la route, privilégiez les restaurants qui comprennent le vin dans le repas ». Les pubs incitaient aussi à fumer (c'est bon pour la santé !) et autres joyusetés. Est-ce que ça a vraiment changé, du moins sur le principe ?

GROS PLAN

Etude du SOeS

D'après le Service de l'Observation et des Statistiques du Commissariat Général au Développement Durable, en 2011 en France, les deux-roues motorisés ont parcouru près de 11 milliards de kilomètres, dont 43% en ville. Au 1er janvier 2012, 3,6 millions de 2RM étaient en circulation, hors véhicules de 30 ans et plus ou tout-terrain. 26% de cyclomoteurs et 74% de motocyclettes. Plus de 33% sont des scooters. Les 2RM roulent en moyenne 3031 kilomètres par an. Deux sur trois sont notamment utilisés pour les déplacements domicile / travail ou études.

MOTOMAG

Hors-série tourisme

Une fois le permis en poche ou le stage effectué, reste à



mettre les acquis en pratique. Quoi de mieux pour ça que les superbes road-books de Motomag ? La France en diagonale, beau programme pour cet été.





30 ans de Mutuelle

L'AMDM a 30 ans ! Une nouvelle campagne met en avant notamment son engagement en faveur de la formation, deux des visuels affichant des portraits d'enseignants AFDM. L'occasion de rappeler que la Mutuelle des Motards n'est pas un assureur comme les autres, et que l'AFDM n'existerait pas sans elle.

Évènements à venir

• 7 au 9 juin : ERTS (Stockholm) **Annulé**

Nous vous annonçons dans le dernier numéro la participation de l'AFDM à l'ERTS, symposium international de la formation moto. Malheureusement, pour la première fois depuis 1996 que cet événement existe, la FIM se voit contrainte de l'annuler. Mais rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, il y a tant à partager pour améliorer la formation !

• 26 juin : MEP Ride - Balade des eurodéputés (Bruxelles)

Les politiciens et hauts fonctionnaires prennent chaque jour des décisions, y compris en matière de sécurité routière et de formation à la conduite, sans vraiment connaître personnellement le sujet. Cet événement de la FEMA permet de les mettre en selle pour une promenade pédagogique et de leur présenter concrètement les enjeux et besoins du 2RM.

• 6 et 7 juillet : Conseil d'Administration AFDM (Nancy)

La plupart des échanges au sein du CA ont lieu par E-Mail et Skype, mais il se retrouve aussi en direct live plusieurs fois par an, notamment à l'occasion d'autres réunions ou des Assises. C'est le moment pour les différentes autres personnes impliquées dans l'association de participer pour mieux connaître son fonctionnement, ses contraintes et ses projets.

• 2 au 8 décembre : Salon de la moto (Paris)

Grand rendez-vous de tous les acteurs de la moto, le salon de Paris menacé et parfois suspendu semble bien revenu sur les rails. Le Mouvement FFMC, acteur incontournable, y sera présent, l'AFDM avec lui.

CARNET D'ADRESSES

AFDM Nationale

contact@afdm.org – www.afdm.org – 06 27 70 74 72

AFDM Locales

Côte d'Or - 21@afdm.org - http://21.afdm.org

Gironde - 33@afdm.org - http://33.afdm.org

Hérault - 34@afdm.org - http://34.afdm.org - 04 67 04 48 04

Indre-et-Loire - 37@afdm.org - http://37.afdm.org

Meurthe-et-Moselle - 54@afdm.org - http://54.afdm.org - 06 13 44 56 08

Nord - 59@afdm.org - http://59.afdm.org - 06 09 11 20 95

Ile-de-France - idf@afdm.org - http://idf.afdm.org - 06 85 18 46 72

Correspondants

06 : Daniel COSTES & Andrew BENATTIA - correspondant06@afdm.org

14 : Sébastien LEPLONGEON - correspondant14@afdm.org

19 : Agnès RIMPOT - correspondant19@afdm.org

26-07 : Patrick SABATIE - correspondant2607@afdm.org

29 : Paul DUMONT - correspondant29@afdm.org

37 : Eric SIGNOLET & Guillaume DOSSET - correspondant37@afdm.org

38 : Philippe PIRUS - correspondant38@afdm.org

40 : Jean-Paul KOPPENS - correspondant40@afdm.org

43 : Olivier LE CHAPELAIN - correspondant43@afdm.org

44 : Xavier LEQUIMBRE - correspondant44@afdm.org

46 : Luc CRETIN-MAITENAZ - correspondant46@afdm.org

46 : Driss RAKBA - correspondant46@afdm.org

54 : Nicolas CADET - correspondant54@afdm.org

59 : William TOURNIER - correspondant59@afdm.org

63 : Olivier CHARBONNEL - correspondant63@afdm.org

64 : Bernard HANRIOT - correspondant64@afdm.org

67 : Yvon BONALDO - correspondant67@afdm.org

69 : Michel LAURENT & Yannick DERRIEN - correspondant69@afdm.org

73 : Damien DELANNET - correspondant73@afdm.org

77 : Rémi PHILIPPE - correspondant77@afdm.org

79 : Stéphane CHANTELOUP - correspondant79@afdm.org

90 : Bernard DAGUET - correspondant90@afdm.org

